

Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants (OEPRE)

Le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE) propose des ateliers de français gratuits aux parents étrangers allophones volontaires, afin de leur permettre de mieux assurer le suivi scolaire de leurs enfants et de développer une relation de coopération avec les enseignants.



Publics

- Tous parents étrangers d'enfants scolarisés sur le secteur
- Priorité aux primo-arrivants, signataires d'un Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) depuis moins de 5 ans.

Objectifs

Améliorer les compétences des parents bénéficiaires suivant trois axes d'apprentissage :

- **L'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) en lien avec la scolarité des enfants :**
 - Comprendre les documents écrits relatifs à la scolarité de leurs enfants : bulletins scolaires, carnets de correspondance, emploi du temps scolaire... ;
 - Participer aux échanges oraux concernant la scolarité de leurs enfants, aux réunions parents-professeurs.
- **La connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française**
 - S'approprier les valeurs de la République telles que la liberté, l'égalité dont l'égalité entre les hommes et les femmes, la fraternité, la laïcité, le droit à l'instruction ;
 - Comprendre et savoir se repérer dans les usages sociaux implicites du quotidien : prise de rendez-vous, manières de s'adresser à l'autre, règles de politesse...
- **la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'école vis-à-vis des élèves et des parents :**
 - Être en capacité de coopérer avec l'école dans une perspective de coéducation, notamment en connaissant les rôles des différents intervenants ;
 - Avoir un accès effectif à leur droit d'information et d'expression ;
 - Être en mesure d'assurer le suivi de la scolarité de leurs enfants, par la compréhension des règles de fonctionnement de l'école / du collège, ainsi que des documents scolaires (bulletins, carnets de liaison, etc.).

Spécificités

Une formation au sein des établissements scolaires (le plus souvent des collèges mais aussi des écoles élémentaires) :

- Une formation dans les locaux de l'établissement pour favoriser les liens école/familles
- Une organisation pendant la semaine, à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre de parents
- Un accès aux parents d'élèves scolarisés dans d'autres établissements que celui où se déroule la formation

Une formation reconductible et compatible avec d'autres formations :

- Gratuité de l'action (prise en charge par les Ministères de l'Intérieur et de l'Éducation Nationale)
- Rythme peu intensif (de 60h à 120h de formation par an – d'octobre à juin, hors vacances scolaires)
- Complémentarité avec d'autres formations linguistiques (par exemple ASL ou les formations de l'OFII)
- Réinscriptions possibles d'une année à l'autre (jusqu'à trois inscriptions possibles, consécutivement ou non, dans la limite de trois ans)

Pour en savoir plus sur le fonctionnement de ce dispositif

- ⇒ Consultez la [Circulaire ministérielle du dispositif OEPRE \(2017\)](#) n° 2017-060 du 03 avril 2017, parue au BO Relations École-Famille du 13 avril 2017, cosignée par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de l'Intérieur
- ⇒ Consulter les dossiers [Eduscol](#) et [Canopé](#) pour en savoir plus sur les objectifs de l'opération, ses modalités de mise en œuvre, son pilotage, son financement, l'information des familles et des équipes pédagogiques...

OUVRIRE L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS



Pour mettre en place une action OEPRE dans son établissement scolaire



⇒ Contacter l'Académie ou le CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés en France et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs) de votre territoire.

- [Académie de GRENOBLE](#)
- [Académie de LYON](#)
- [Académie de CLERMONT-FERRAND](#)

Quelques ressources pédagogiques adaptées

- ⇒ Il existe des ouvrages et des sites internet adaptés aux ateliers OEPRE, pouvant être utiles aussi aux animateurs d'ASL, notamment :
 - Ressources pour mener les [ateliers OEPRE 1er degré](#)
 - Ressources pour mener les [ateliers OEPRE 2nd degré](#)
 -



Lieux d'implantation et contacts

- ⇒ Pour prendre contact avec un atelier OEPRE, consultez la cartographie linguistique Parlera.fr : <https://parlera.fr/wp/cartographie-linguistique/>
- > Dispositif de formation > *OEPRE – Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants*